

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2018)
Heft: 2

Rubrik: SSO : Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO : Société Suisse des Officiers = SSU : Società Svizzera degli Ufficiali

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

+ SOG | SSO | SSU

Schweizerische Offiziersgesellschaft
Société Suisse des Officiers
Società Svizzera degli Ufficiali

Entretien avec le président de la SSO, en décembre 2017, Zurich

Samedi 17 mars 2017 à Sion s'est tenue l'assemblée des délégués annuelle de la Société suisse des officiers. Au cours de la dernière année, les discussions ont été marquées par le budget et l'augmentation des cotisations - cela entre autres en raison des frais importants engendrés par le Secrétariat général. De nombreuses demandes ont également été faites quant à la réforme des structures et de l'organisation. Le président de la Société suisse des officiers, le colonel EMG Stefan Holenstein, a promis aux délégués de traiter ces thèmes. Quels sont les résultats ?

AB : Monsieur Holenstein, en tant que président de la SSO, vous avez promis à Sion de reprendre les points énoncés par les délégués. Avec quels progrès ?

SH : Oui, j'ai compris le clair consentement des délégués à l'augmentation des cotisations de 5 CHF comme une demande d'engager les réformes attendues depuis longtemps en matière de structures, d'organisation et en particulier de finances. J'ai constaté en mars 2016 avec mon entrée en fonction que le rapport de confiance entre les membres, les sociétés cantonales, les sociétés d'armes et l'organisme de coordination a souffert. Dans une organisation très fédéraliste comme la SSO - pour moi une sorte de « Suisse miniature » - c'est un véritable poison. J'ai voulu remédier à cela au plus vite.

AB : Comment avez-vous procédé ?

SH : Il a d'abord fallu prendre à bord les bonnes personnes. Cela est un exercice difficile dans un système de milice. Nous avons de nouvelles têtes au sein du comité, dans des fonctions-clé comme le domaine des finances - Rinaldo Rossi - ou le projet de réforme de la SSO - avec Marco La Bella. En mars 2017, nous avons lancé quatre sous-projets partiels avec chacun un directeur. Les équipes mixtes se composent de membres du comité directeur - c'est important - également de membres du comité directeur des sociétés cantonales ou d'armes, motivés et engagés par ces tâches.

AB : Quels sont ces quatre sous-projets partiels ?

SH : Le sous-projet partiel 1 concerne la sélection et le déplacement du Secrétariat général de Saint Gall à Berne. Le sous-projet partiel 2 concerne le re-lancement de la fondation pour la collecte et la recherche de fonds. Le sous-projet partiel 3 est la consolidation des finances, avec un contrôle et un reporting transparents. Le sous-projet partiel 4 couvre la réorganisation des structures, avec notamment comme objectif de réduire la taille du comité.

AB : Quel est l'objectif à terme de ce train de réformes ?

SH : La SSO est en fin de compte un grand prestataire de services. Elle représente les intérêts des officiers suisses et influence la prise de conscience ainsi que la prise de décision politique. Elle fonctionne comme un lobby. Là, nous devons devenir plus efficaces. La SSO est aussi un prestataire de services vers le bas, en faveur de ses membres qui sont organisés en sociétés cantonales et en sociétés d'armes. Cela m'est au moins aussi important. Et nous avons là également une nécessité d'agir. Par conséquent, j'accepte le désir de davantage de codécision de la part des sections. Il est important que cet



équilibre entre organisation faitière et forces décentralisée joue. Toutefois, davantage de codécision signifie aussi de plus en plus la coresponsabilité. Les présidents cantonaux doivent être conscients de cela.

AB : Les discussions sur l'augmentation des annuités ont conduit à des exigences, à plus de transparence dans les finances et enfin à des économies substantielles. Où la SSO fait-elle des économies et quelles conséquences auront ces mesures sur les sections ?

SH : Je suis très satisfait de l'évolution des finances de la SSO. Les mesures d'économies sont déjà contenues dans le budget présenté en 2017. Elles sont efficaces. Si nous avons vécu il y a quelques années au-dessus de nos moyens, nous nous rassemblons maintenant tous sous la même couverture. Ainsi, par exemple les dépenses dans le domaine de l'administration, les compensations du comité et du président qui ont été réduites massivement. Les chiffres de la comptabilité financière 2017 confirment notre planification. Nous pourrions achever l'exercice dans des chiffres noirs. L'objectif est donc atteint. D'autre part, l'augmentation des cotisations de 5 CHF nous donne un peu de liberté de manœuvre et de réserve pour les activités futures, par exemple les campagnes. La base des coûts est donc assainie.

AB : Le comité directeur de la SSO compte actuellement -selon son site Internet- environ 30 membres. A côté du comité directeur, on trouve plusieurs instances et commissions d'experts. La dimension et les compétences de ces instances a été critiquée à Sion. Présenteriez-vous des propositions de modifications à Neuchâtel ?

SH : C'est une demande particulièrement grande. Je voudrais augmenter les compétences de la conférence des présidents. Celle-ci ne doit pas être une instance consultative de plus, mais pouvoir co-décider. En outre, je voudrais ré-organiser et réduire le format du comité SSO et le rendre plus efficace. Nous sommes là aussi sur la bonne voie : le comité directeur et la conférence des présidents ont tous deux accepté ce principe à l'unanimité.

AB : Un grand objet de tensions a été les frais du Secrétariat général. Quelles attentes ont le président et le comité SSO ? Quelles prestations à leur avis devraient-elles maintenant être fournies ?

SH : Les dépenses pour le Secrétariat général ont été déjà dans les frais courants, par rapport aux années précédentes, après que le contrat avec l'agence Alea Jacta ait été terminé. Une solution transitoire a dû être trouvée entre le 30 septembre et le 31 décembre 2017.

AB : Les attentes du comité SSO à son nouveau Secrétariat général sont les mêmes sur le plan de la qualité, mais dans un cadre quantitatif plus réduit.

SH : Le Secrétariat général est pratiquement un « poste de professionnel » au sein de la SSO ; il est naturel qu'on l'observe. Avec raison, puisqu'il est principalement financé par les contributions des membres. Le Secrétariat général est le poste de distribution, de contact et d'information central pour nos informations et services. Ceci induit des structures et des tâches claires pour le comité directeur.

+ SOG | SSO | SSU

Schweizerische Offiziersgesellschaft
Société Suisse des Officiers
Società Svizzera degli Ufficiali

AB : Une question à part. L'abonnement obligatoire à l'ASMZ fait toujours aussi partie des discussions au sein des sociétés membres. Quelle est l'importance de l'ASMZ en tant qu'organe de publication de la SSO et comment jugez-vous l'ASMZ en tant que lecteur ?

SH : Je suis un défenseur, un soutien absolu de l'ASMZ, qui est lue et reconnue comme une revue spécialisée militaire sur le plan international. Je vois l'ASMZ –notamment- comme une plate-forme en matière de politique de sécurité de la Suisse. Elle a clairement sa place dans le paysage des revues spécialisées suisses. Mais n'oublions pas de mentionner les deux autres revues militaires importantes en Suisse, la RMS et la RMSI, qui sont les deux également les organes de la SSO. Ma vision est que les trois revues s'échangeront un peu plus au futur – bien sûr sans perdre l'indépendance de chacune. Et je pense qu'il faudra aussi discuter de la nécessité d'un abonnement unique pour toutes les sociétés cantonales des officiers, pas seulement des sociétés de langue allemande.

AB : Y a-t-il encore d'autres projets importants à votre avis pour le développement la SSO ?

SH : Nous nous occuperons en 2018 également des questions militaires et de politique de sécurité. Nous portons une attention particulière à la réalisation du DEVA, aux ressources humaines et financières de l'armée ou encore à la défense aérienne intégrée. Il y a beaucoup à faire.

Propos recueillis par le div Andreas Bölsterli.
Traduction : col EMG Alexandre Vautravers

SSO : Notre voix à Berne

La Société Suisse des Officiers (SSO) est l'organisation faitière de 24 sociétés cantonales d'officiers et de 15 sociétés d'armes. Elle s'appuie donc au travers de ses sections sur 22'000 membres. Ses buts sont de représenter les officiers et leurs intérêts dans le cadre de la politique de sécurité suisse, de promouvoir une armée efficace du point de vue des effectifs, de l'organisation, de l'équipement, de l'instruction et de la conduite ainsi que d'entretenir des relations étroites avec les autorités et organisations nationales et internationales ayant des objectifs de politique de sécurité.

La SSO soutient et coordonne les activités de ses sections, de leurs sous-sections et de leurs membres. Tout comme la Société Militaire de Genève, la Société Suisse des Officiers dispose de



son Comité. Au sens strict, les membres de ce dernier ne sont pas les représentants de leur section cantonale. Mais ils en reflètent la sensibilité et sont originaires des nombreuses régions de notre pays. La représentativité nationale est renforcée par une Conférence des présidents de section qui n'a, toutefois, qu'une voix consultative.

Une organisation en pleine mutation

La SSO, ces dernières années, s'est intéressée de manière très active à tous les sujets qui ont concerné l'armée et son évolution. Elle a aussi, notamment, été au front de la campagne politique pour le maintien de l'obligation de servir.

Pendant la pause bien brève qui sépare les combats à mener, la SSO a entrepris sous la présidence du col EMG Stefan Holenstein, et à la demande insistante de nombreuses sections, de réformer ses structures, de revoir son organisation opérationnelle et de reconsidérer ses finances. La tâche n'est pas mince, mais elle recueille un assentiment très large.

Tout d'abord, il a fallu équilibrer les comptes. En effet l'insuffisance de financement, liée à un train de dépenses ordinaires, mettaient en péril la capacité d'agir de la SSO. La cotisation centrale a donc été relevée de 5 francs par membre et le fonctionnement du Secrétariat général de la SSO revu de fond en comble.

De Saint-Gall, il a été d'emblée décidé de déplacer le siège opérationnel à Berne, qui est le cœur de l'action pour la SSO. Après avoir examiné en détail les différentes variantes, il a été décidé de confier au Centre patronal le mandat d'assurer le Secrétariat de notre association. La responsabilité de Secrétaire général revient à M. Olivier Savoy, colonel des Forces aériennes. L'enveloppe financière dévolue au Secrétariat a du coup été sensiblement réduite. La conséquence de ces décisions est importante : les comptes sont à l'équilibre et la SSO peut poursuivre plus sereinement ses tâches.

Il reste encore à assurer le financement des campagnes politiques futures. L'ouvrage est sur le métier. Tout comme l'est la restructuration. La Présidence de la SSO et son Comité affinent un projet qui permettra de donner un pouvoir décisionnel aux présidents des sections et sociétés d'armes. Le Comité central sera, lui, sensiblement diminué. Cela promet de belles discussions cette année !

Une voix qui compte à Berne

Il est important que la réforme complète de la SSO puisse aboutir vite, car le combat politique va reprendre de plus belle.

Rappelons à ce stade que la SSO mène ses activités de manière indépendante du Commandement de l'armée auprès duquel elle se présente en tant que partenaire loyal, constructif et critique. Elle ne reçoit aucune subvention fédérale.

La SSO a pu faire valoir un nombre conséquent de ses points de vue au sujet du projet DEVA. Ce dernier n'est plus un projet ; c'est maintenant l'armée suisse. La SSO suit activement la situation.

SOG | SSO | SSU

Schweizerische Offiziersgesellschaft
Société Suisse des Officiers
Società Svizzera degli Ufficiali

La concurrence injuste et frontale entre le Service civil et le Service militaire nous semble être la menace la plus importante qui pèse sur l'armée et donc, puisque cette dernière en est le seul instrument global, sur la sécurité de la Suisse. La SSO soutient les efforts de ceux des Parlementaires fédéraux qui partagent notre opinion. La Suisse romande est concernée, elle qui a le privilège d'être largement représentée dans les Commissions de la Politique de Sécurité par d'une part Mesdames Mazzone et Savary, Messieurs Fridez, Hêche, Nordmann et Sommaruga ainsi que, d'autre part, par Messieurs Raymond Clottu, Jean-René Fournier, Olivier Français et Roger Golay.

Sur un autre registre, il y a lieu de préciser les vues de la SSO au sujet du renouvellement des Forces aériennes ainsi que de la défense sol-air. La SSO soutient fermement ces derniers et, agissant en sa qualité de défenseur inconditionnel de la sécurité de notre pays, attend des Autorités qu'elles ne la galvaudent pas sur l'autel du compromis politique abscons. Toutefois, la SSO se tient loyalement aux côtés du Chef du Département de la Défense, tout comme aux côtés du chef de l'Armée: toute solution à même de garantir le contrôle de la troisième dimension et la réalisation de nos interventions terrestres sera soutenue sans réserve. Il n'y aura dans la campagne populaire à venir que deux camps: celui pour la sécurité de la Suisse et celui contre cette sécurité.

Si la SSO joue ici pleinement son rôle de « lobby » en faveur de l'armée, elle assumera avec autant de conviction sa responsabilité institutionnelle. La SSO soutiendra in fine la solution que proposeront les Autorités, dans l'intérêt du pays.

La Société Suisse des Officiers intervient aussi, de manière constructive, pour appeler à une évolution des conditions cadres qui président à l'acquisition de nouveaux armements et matériels. Résumé à l'extrême, le rôle de la SSO en tant que porte-voix et défenseur de l'armée de milice est assumé. Nous sommes à l'œuvre.

La SSO au service de ses sections

S'ajoute bien sûr au rôle fédéral de la SSO l'appui que nous souhaitons porter aux efforts de recrutement entrepris par les différentes sections cantonales. Cet engagement doit être mieux défini; il le sera. L'intention qui anime la SSO dans son processus de réforme est cependant claire; nous voulons être plus proches des Sections cantonales; nous voulons être encore plus crédibles et visibles dans la Berne fédérale; nous voulons être à même financièrement et opérationnellement de mener une campagne politique d'envergure en faveur de cette armée que nous servons, de ce pays que sert cette armée, de cette Suisse que nous aimons.

Maj Patrick Mayer
Membre du Comité de la SSO

Assemblée des délégués

Neuchâtel - 17 février 2018: L'assemblée des délégués de la Société suisse des officiers se réunit pour sa 186^e assemblée des



délégués. La salle du Grand conseil neuchâtelois est un cadre digne et le conseiller d'Etat Alain Ribaux accueille les délégués, rappelant l'importance des infrastructures et de l'histoire militaire de son canton. Le président de la ville de Neuchâtel, Fabio Bongiovanni, rappelle que l'on « ne parle jamais de sécurité en Suisse dans demander (...) l'avis (de la SSO). » Cela explique autant les critiques que les responsabilités de la SSO.

Le conseiller fédéral Guy Parmelin « remercie (les membres de la SSO) pour leurs activités, en service et hors service. Vous démontrez que l'on peut croire à son futur. » Le chef du DDPS présente une situation internationale volatile et pleine de risques: « La question n'est donc pas si quelque chose va arriver. Mais quand. »

- « La remontée des politiques de puissance, avec beaucoup de rhétorique nationaliste. On sent le retour des forces lourdes et nucléaires (...). Le cyber fait de plus en plus partie des inventaires militaires. »
- Mais il faut également parler des « conflits persistants » que la Communauté internationale ne parvient pas à résoudre.
- « Le terrorisme est une réalité avec laquelle il faut vivre. »
- Enfin les catastrophes et « la vulnérabilité de notre société très technicisée. »

Le chef du DDPS a défendu son projet: 8 milliards pour le renouvellement de la défense aérienne et 7 milliards pour le renouvellement des plateformes terrestres. Demander davantage, comme un postulat d'investir 1% du PIB dans la défense, sera balayé par le Parlement. Il faut donc serrer les rangs autour de ces objectifs. Les attentes envers la SSO vont dans ce sens: il faut être cohérent, unis et tirer à la même corde. Au-delà, il faut lutter contre « le manque d'information dans le terrain. Rien ne vaut les témoignages directs. » Il faut donc sensibiliser et convaincre les milieux académiques, les entreprises, etc.

La partie statutaire, qui réunit 73 des 92 délégués ayant le droit de vote, est menée avec efficacité. Le bilan est positif et une réforme des statuts est lancée. Celle-ci doit rendre l'organisation du comité moins nombreux et basé sur des fonctions précises; la conférence des présidents doit devenir un organe co-décisionnaire de la nouvelle organisation.

Le commandant de Corps Philippe Rebord ferme la marche avec un discours inspiré sur le *leadership*. L'armée dispose maintenant de projets de budgets clairs et ambitieux. Il s'agit maintenant d'expliquer et de défendre ces objectifs. En un mot: convaincre. Qu'il s'agisse de budget, d'alimentation en personnel de l'armée, d'avancement, il faut changer de culture: « A la fin, pour nous, c'est le résultat qui compte. » Notre armée, dont 5'000 soldats ont réussi leur récent engagement au profit de la sécurité du World Economic Forum (WEF) à Davos, ont droit au respect et à un équipement adéquat, moderne. Le message est clair: on ne peut faire des économies sur la sécurité des soldats – qu'il s'agisse de gilets pare-balles ou d'une défense aérienne adéquate.

Réd. RMS+

